

Annexe C : Calendrier et jalons du projet

Reeco™ est à l'avant-garde de l'intégration de technologies innovantes et de pratiques durables dans l'industrie textile. Notre mission de promouvoir la durabilité dans la mode grâce à l'innovation technologique et à des collaborations exclusives avec des producteurs de lin recyclé certifiés est déjà en place. Cette annexe décrit les principales étapes de l'élaboration, de la mise en œuvre et des plans du projet Reeco™.

Situation actuelle

- Activation de la licence de marque : à partir de maintenant, l'accord de licence de marque Reeco™ est opérationnel avec certaines marques pilotes. Ces collaborations marquent la phase initiale de l'intégration de Reeco™ sur le marché, créant un précédent en matière de transparence et de durabilité dans l'industrie de la mode.
- Mise en œuvre pilote : En étroite collaboration avec nos marques pilotes, nous avons commencé l'application pratique des normes de durabilité et de vérification de Reeco™. Cette phase se concentre sur l'affinement de nos processus, en veillant à ce que nos systèmes soient efficaces et évolutifs pour une application industrielle plus large.

Développement et mise en œuvre de logiciels

2024 : Déploiement des logiciels propriétaires

- T1-T2 2024 : Phase finale de développement
- Achèvement du développement du logiciel.
- Des tests internes avec des marques pilotes pour garantir la fonctionnalité et la facilité d'utilisation.
- Recueillir et intégrer les commentaires des mises en œuvre pilotes afin d'affiner le logiciel.
- T3 2024 : Test bêta
- Lancement de la phase de bêta-test avec un plus large éventail de marques en dehors du groupe pilote initial.
- Poursuite des modifications en fonction des retours des bêta-tests.
- T4 2024 : Lancement officiel
- Sortie officielle sur le marché du logiciel propriétaire Reeco™.
- Annonce publique et démonstration des fonctionnalités et des avantages du logiciel pour la vérification de la mode durable.
- Des sessions de formation et des ateliers pour les marques et les parties prenantes sur la façon d'utiliser le logiciel à son plein potentiel.

Jalons futurs

- 1er trimestre 2025 : Certification ISO 14021
- Achèvement du processus de certification ISO 14021.
- Préparation de la demande d'autorisation pour Reeco™ en Europe d'ici la date d'entrée en vigueur de la directive européenne 825/2024, avec mise en œuvre pour tous les États membres.
- 2025 et au-delà : expansion et adaptation
- Étendre l'accessibilité des logiciels à davantage de marques et de fabricants de l'industrie textile, en plus des groupes pilotes et de tests bêta initiaux.
- Adaptation et mises à jour continues du logiciel en fonction des avancées technologiques et de l'évolution des normes de durabilité.
- Engagement continu avec les organismes de réglementation pour assurer la conformité et le leadership dans la vérification de la durabilité.

Vision à long terme : établir des normes pour l'industrie

- Faire de Reeco™ non seulement un outil de vérification, mais aussi un point de référence pour la durabilité dans l'industrie de la mode.
- Promouvoir les collaborations et les partenariats pour promouvoir la mission de la mode durable à l'échelle mondiale.

Reeco™ s'engage à révolutionner l'industrie de la mode durable grâce à l'innovation technologique et à des partenariats solides. Notre approche par étapes, de l'accord de licence initial avec les marques pilotes à la mise en œuvre à grande échelle de notre logiciel propriétaire d'ici la fin de 2024, démontre notre dévouement à un avenir où la mode est en harmonie avec notre planète.

